

Le 19 septembre 2013

PROCÈS-VERBAL d'une assemblée extraordinaire du conseil municipal de la municipalité de Mayo, tenue le 19 septembre 2013 à 12h00 à la salle du conseil municipal de Mayo, Québec.

SONT PRESENTS : Son Honneur Le Maire Normand Vachon, les conseillères Elisabeth Roos Blanchette et Joanne St-Amour Sanscartier, et les conseillers Réal Madore, Réjean Bouladier, Ian de Cotret Brazeau.

Ceux-ci formant quorum et siégeant sous la présidence de son Honneur Le Maire Normand Vachon, l'assemblée fut délibérée comme suit :

2013-09-120 **Voirie / chemins Daly et Roy**

Attendu l'appel d'offre sur invitation faite à 5 entrepreneurs pour des travaux de voirie sur les chemins Daly et Roy;

Attendu les soumissions reçues :

Transport Michel Deschamps :

Constructions Curtis Lavell : 99 385,83\$

Emilio Séguin :

French Excavation :

Entreprise G.I. Malette :

Attendu la recommandation de la firme QUADRIVIUM;

Il est proposé par Réal Madore
Et appuyé par Réjean Bouladier

Que la municipalité accorde à Les Constructions Curtis Lavell le contrat de travaux de voirie sur les chemins Daly et Roy pour un montant de 99 385,83\$, taxes incluses.

2013-09-121 **Voirie / Asphalte chemin Daly**

Attendu l'occasion de faire un essai avec de l'asphalte recyclé;

Attendu la demande de prix à 3 entrepreneurs pour la pose d'asphalte recyclé sur le chemin Daly;

Attendu le résidu budgétaire disponible d'environ 20 000\$;

Il est proposé par Ian de Cotret Brazeau
Et appuyé par Joanne St-Amour Sanscartier

Que le directeur général soit autorisé à négocier de gré à gré et accorder un contrat pour la fourniture, le transport et la mise en place de résidu de planage de type 1 sur le chemin Daly à partir de la route 315 pour un montant de 20 000\$.

2013-09-122

Voirie / chemins Plouffe et Cameron

Attendu la demande de prix à la firme Constructions Curtis Lavell pour des travaux sur les chemins Cameron et Plouffe;

Attendu l'envergure des travaux qui permettent une négociation de gré à gré (moins de 25 000\$);

Il est proposé par Réjean Bouladier
Et appuyé par Réal Madore

Que la municipalité accorde un contrat pour le nettoyage des fossés sur les chemins Plouffe et Cameron aux taux suivants :

Pelle mécanique : 100.00\$ de l'heure
Camions 10 roues : 68.00\$ de l'heure
Homme avec scie mécanique : 25.00\$ de l'heure

Que la municipalité accorde un contrat pour la fourniture, le transport et la mise en place de matériel granulaire au taux suivant :

12.00\$ la tonne.

Que la municipalité accorde un contrat à Monsieur Marial Lahaie pour l'arpentage au taux horaire de 17,80\$ de l'heure.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2013-09-123

Voirie / chemin Rivière-Blanche

Attendu la demande de prix à 3 entrepreneurs pour la réparation d'asphalte sur le chemin Rivière-Blanche;

Attendu que nous avons reçu 1 soumission de Pavage Lafleur & Fils aux taux suivants :

Main d'œuvre et équipements : 400.00\$ de l'heure
Matériel : 100.00\$ la tonne

Attendu l'estimé fait par Pavage Lafleur & Fils de 10 à 15 heures de travail et d'un maximum de 150 tonnes métriques de bitume

Il est proposé par Ian de Cotret Brazeau
Et appuyé par Elisabeth Roos Blanchette

Que la municipalité accorde un contrat pour la réparation d'asphalte sur le chemin de la Rivière-Blanche à la firme Pavage Lafleur et Fils pour la totalité des endroits indiqués par l'inspecteur.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2013-09-124

Paiement des factures

Attendu que la période de mise en candidature fait en sorte que le conseil ne peut plus siéger;

Attendu les contrats pour des travaux de voirie octroyés par résolution;

Il est proposé par Joanne St-Amour Sanscartier

Et appuyé par Réal Madore

Que le directeur général soit autorisé à payer les factures en rapport avec les contrats :

Travaux de voirie sur le chemin Burke

Travaux de voirie sur les chemins Daly et Roy

Travaux de voirie sur les chemins Plouffe et Cameron

Travaux de réparation d'asphalte sur le chemin de la Rivière-Blanche

Travaux d'asphalte sur le chemin Daly

Le tout en respect des résolutions adoptées par le conseil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2013-09-125

Levée de la séance

Il est proposé par Réjean Bouladier

Et appuyé par Elisabeth Roos Blanchette

QUE l'assemblée soit et est close.

Normand Vachon

Maire

Yves Lafleur

Secrétaire trésorier